le Tambour du village

N° 72

janvier 2011

Bulletin municipal

Vaux en Amiénois et Frémont

www.vaux-en-amienois.net

N° 72 janvier 2011

Sommaire

	pages
Activités du porte drapeau	19
Association Parents Eléves SV VF	21
Atelier Fleurs	18
Cérémonie du 11 novembre	21
Club de Gym	18
Courrier du Préfet	5
Editorial de Mr le Maire	3
Frémont	20
Infos Diverses	24
La Fête de Vaux	25
La Marche à Vaux	19
Le Coin des Ecoliers	22-23
Le Coin du Maire	4
Le Comité de Fêtes	16-17
Les Val'Heureux	13-14
Repas Aînés 2011	26
Réunions du Conseil	6-12
Travaux à Vaux & Frémont	15

Editorial

Le mot du Maire

Tout d'abord, permettez moi au nom du Conseil Municipal et du personnel communal de renouveler nos voeux de bonheur, de réussite et de santé pour cette année 2011.

Nous sommes presque arrivés à mi-mandat et déjà on peut dresser un bilan des réalisations du Conseil Municipal.

De gros projets ont vu le jour et d'autres sont en cours de réalisation.

Au sujet des réalisations, je citerai :
- l'aménagement du terrain Beauvais situé près de la salle des fêtes ainsi que la démolition de la maison Thérésa et son aménagement paysager ; sans oublier la pose de barrières aux mares de Vaux et Frémont.
- la construction d'un colombarium, l'achat d'un défibrillateur, l'achat de matériel performant pour la Commune (photocopieuse dernière génération, tracteur-tondeuse, saleuse etc).
- le rachat de la license IV du restaurant dans l'espoir de voir un nouveau commerce s'installer au village, la remise en état du bassin de décantation.
- mise aux normes et en peinture du logement communal.
- enduits d'usure rue de l'Epinette, des Routieux et du tronçon Vaux-Frémont ainsi que le chemin vicinal au lieu-dit Chemin des Marquets et St Denis dans la plaine.

Projets réalisés dans un avenir proche :
- Effacement des réseaux électriques rue du Bout de Magnier et Frémont.
- Rénovation de l'école communale rue de l'Atre dont l'inauguration aura lieu au printemps 2011.

Projets à l'Etude et qui pourraient voir le jour assez rapidement :
- Rénovation de la Salle des Fêtes (remplacement des portes et fenêtres en double vitrage et changement du parquet sur une chape de béton).
- Implantation d'un espace multi-sports sur le terrain Beauvais.

Les grands axes ainsi définis, il me reste à remercier les Adjoints et les Conseillers sans qui rien n'aurait été possible et je tiens à souligner que leur action et leur engagement ont largement contribué à établir ce bilan qui me parait positif.

D'autre part, nous devons également remercier la Communauté de Communes "Bocage Hallue", son Président Claude DEFLESSELLE, ainsi que le Conseil Général présidé par Christian MANABLE, notre Conseiller Général et l'Etat qui par leur aide et soutien efficaces nous permettent de mener à bien notre entreprise.

Remercions par la même occasion Gladys VIANT et Jean-François THILLOY pour leur dévouement et leur travail au sein de notre Commune.

Le Maire

Daniel LELEU

Le Tambour
Bulletin d'informations municipales
Directeur de la publication : ***Daniel LELEU***
Rédacteur en chef : ***Alain CAUSSIN***
Membres du comité de rédaction : ***les membres du Conseil municipal ainsi que Jocelyn NOURTIER et Joëlle CHADAL***
eMail : **tambour@vaux-en-amienois.net**

Prochaine parution du Tambour
N° 73.
Merci de nous faire parvenir vos articles au format TXT ou DOC. (sur support numérique, clé USB par exemple)
Les photos associées devront être dans des fichiers distincts au format JPG ou BMP (nous nous chargerons de la mise en page).

Merci de votre collaboration.

le coin du Maire

Informations Municipales

RAPPEL

La décharge municipale est ouverte le premier samedi de mois de 10 H à 12 H sous la responsabilité de Mr Roland SUEUR afin de pouvoir déposer vos branchages.
Un grand merci à ce responsable bénévole.

Résultats aux Examens de nos « têtes blondes » à qui nous adressons toutes nos félicitations.

Erratum

Félicitations à **Méline BRANDICOURT** (brevet des Collèges)
et **Grégor BRANDICOURT** (baccalauréat)
que j'ai omis de citer lors du dernier tambour.

Etat civil 2010

Naissance : *Gabin FRICOURT le 6 Octobre 2010*
Mariage de :
CARDON Emilie et LEBON Christophe le 16 Octobre 2010

En Bref *Infos :*

56 personnes ont participé au repas des Aînés à MAROILLES et 58 autres personnes ont opté pour le colis.

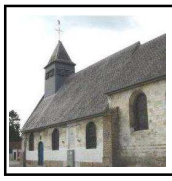

Messe à Vaux

Le samedi 22 janvier 2011
à 18 H 30

Il fallait le faire !

- Aménagement paysager du terrain Thérésa.
- Enduits d'usure rue des Routieux et de la route Vaux-Frémont.
- Enrobé rue St Anne.
- Enduits d'usure sur le chemin vicinal au lieu-dit Chemin des Marquets et St Denis.
- de nombreuses réunions de travail pour l'élaboration du PLU.

Merci à Christine CHANEL, Philippe BOIDIN, Hervé PREVOT, Sébastien TARATTE et Gérard WERMERT qui se sont portés volontaires pour m'accompagner dans ce projet très important pour notre Commune.

- Aménagement de l'espace situé près du Columbarium.
- Rénovation de l'école de Vaux en Amiénois effectuée par 6 corps de métiers différents.
- Achat judicieux d'une saleuse qui s'est révélée d'une grande utilité lors de cet hiver rigoureux.

Un marché aux fruits et légumes se tient tous les mercredis matin sur la place du village (produits d'excellente qualité). N'hésitez pas à contacter d'autres commerçants susceptibles de le rejoindre. Les places sont gratuites ! Il suffit de s'inscrire en mairie.

Courrier de Monsieur le Préfet de la Somme

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION PICARDIE
PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 31 décembre 2010

Cabinet

Le Préfet de la région Picardie,
Préfet de la Somme

à

Mesdames et Messieurs les Maires
du département de la Somme

Objet : Intempéries neigeuses du mois de décembre 2010

Le département de la Somme a connu ces dernières semaines des intempéries neigeuses d'une exceptionnelle intensité. Elus, services de l'Etat, services du département, services des communes et intercommunalités, SDIS, SAMU, secouristes, police, gendarmerie, opérateurs de transports, moyens privés, etc. : la mobilisation et l'engagement de tous ont été nécessaires pour apporter la meilleure réponse possible aux évènements.

Face à cette situation de crise inédite, chacun d'entre vous a mis en œuvre, en fonction des circonstances propres à chaque commune, les moyens appropriés pour rétablir la circulation sur les routes et venir en aide aux habitants et aux acteurs économiques touchés.

Je tiens à saluer l'efficacité de votre action et à vous remercier pour votre contribution essentielle à la gestion de cette crise.

Votre implication a montré une nouvelle fois la vitalité et l'importance de l'échelon de solidarité et de proximité qu'est la commune, cellule de base de notre édifice républicain.

Votre engagement a été exemplaire !

Le Préfet

Michel DELPUECH

Réunions du Conseil municipal

Séance du 23 avril 2010

Le conseil municipal de Vaux en Amiénois légalement convoqué s'est réuni en sénce ordinaire, le 23 avril 2010 sous la présidence de Monsieur Daniel LELEU, maire.

Présents : Mesdames CHANEL, PATTE
Messieurs BOIDIN, CAUSSIN,PREVOT, TARRATTE

Absents excusés : Madame ACUNA
Messieurs DENDELEUX, POUSSART, WERMERT

1) Décaissement du chemin Jacques:
La commission bâtiment a donné son accord pour ces travaux sous réserve que Madame LERREDDE s'engage à laisser la route propre, trois devis sont présentés :

- Démolition Picarde 4 500 euros
- Ets Crinquette 3 710 euros
- Ets Vilbert 4 646 euros

Le devis des Ets Vilbert qui interviennent déjà sur la commune a été retenu.

2) Enfouissement des réseaux:
Le coût de l'opération pour tout le village (Vaux et Frémont) s'élèverait à environ 760 000 euros sachant que des subventions du SIER (à hauteur de 40 %) de France Télécom et du Conseil Général peuvent être accordées.
Une réflexion serait engager pour déterminer les priorités de ces réalisations.

3) Aire de jeux terrai Beauvais :
Nous sommes en attente de la réponse du FRAPP pour les subventions.
Présentation d'un projet pour Alain CAUSSIN : compte tenu de la superficie du terrain (32x46 m) le plateau sportif de 20x30 paraît suffisant.
Avec 35% de subvention du Conseil Général, 35% de la Communauté de Communes,le coût à charge pour la commune serait d'environ 21 000 euros.

4) Acceptation du devis de VIDAM pour des travaux d'assainissement et de curage pour un montant de 1 2060 euros H.T.
Il faudra à l'avenir bien veiller à l'entretien.

5) Questions diverses :

- Acquisition par la commune de la licence 4 pour la somme de 3 000 euros
- Accord de principe pour l'achat d'un défibrillateur (coût 1 500 euros) qui serait installé dans la cour de la mairie
- La rénovation de la salle des fêtes reste à envisager (coût estimé : 1 000 euros le m²), question sur l'acquisition du terrain de Monsieur FONTAINE.
- Suite au départ de Delphine et Jean-Claude THILLOY une somme de 800 euros reste due (200 euros de location et 600 euros pour le fuel), un premier rappel est resté sans réponse. Une lettre recommandée avec accusé de réception va leur être envoyée.
- Sébastien TARRATTE fait part de la demande du Club de Foot de Saint Vast pour une augmentation de la subvention accordée : subvention initiale de 900 euros. Une augmentation de 200 euros est proposée. Une discussion s'engage sur la présentation de cette demande avant le vote du budget communal et sur le nombre d'enfants de la commune fréquentant le Club. Au final acceptation de l'augmentation de 200 euros.
- Sébastien TARRATTE regrette du manque d'information au sein du Conseil en ce qui concerne l'achat d'un container pour les déchets verts au prix de 40 euros et déplore que le contribuable soit encore sollicité financièrement.
- La maison de Madame POTY va être vendue par adjudication. Le notaire en charge de cette affaire nous fait part du droit de préemption que le Conseil refuse.
- Projet du SMIRTOM pour l'installation d'une déchetterie : la commune de Flesselles serait intéressée par cette implantation.
- Invitation par le SISCO le jeudi 6 mai 2010 pour "inauguration" de l'installation du Tableau Blanc Interactif à 17 h 30 à Frémont et à 18 h à St Vast.

Fin de séance à 22 h 00.

Séance du 10 juin 2010

Le conseil municipal de Vaux-en-Amiénois légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le dix juin deux mille dix à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mr LELEU Daniel, maire.

Etaient présents : Mme ACUNA
Mrs PREVOT, BOIDIN, CAUSSIN, DENDELEUX, POUSSART, TARRATTE, WERMERT

Absents avec pouvoir : Mme CHANEL donne pouvoir à Mr TARRATTE
Mme PATTE donne pouvoir à Mr PREVOT

1) Le conseil municipal accorde comme chaque année une subvention de 40 euros aux enfants fréquentant un centre de loisirs agréé. Cette subvention sera accordée sur présentation d'un récépissé du centre de loisirs agréé.
Ces dépenses seront imputées sur le budget du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale), Monsieur le Maire informe donc les conseillers municipaux de la nécessité de procéder à un transfert de crédit du budget communal 2010 vers le budget du C.C.A.S. 2010.
Après en avoir délibéré le conseil municipal vote le transfert de 1 000 euros du budget communal vers le budget du C.C.A.S.

2) Monsieur le Maire indique aux conseillers que le Cabinet d'Architecte vient de recevoir le dossier concernant l'étude thermique réalisé par ClimTherm, qu'il va nous l'adresser afin de pouvoir compléter notre dossier de demande de subvention auprès du Conseil Général.

3) Devis peinture mairie :
Monsieur le Maire donne lecture du devis de la Société A.F.P. de Vaux en Amiénois concernant la mise en peinture de la mairie pour un montant hors taxe de 3 224, 54 euros.
Le conseil municipal accepte ce devis et souhaite que les robinets des radiateurs soient changés avant cette mise en peinture.
Monsieur TARRATTE a rencontré Patrice FAVIOT qui lui a indiqué qu'il pourrait commencer les travaux début juillet 2010.

4) Devis pour l'installation au gaz à l'école rue de l'Âtre :
Monsieur le Maire donne lecture de deux devis concernant l'installation du gaz à l'école située rue de l'Âtre après rénovation :

- Primagaz : - Location de la citerne 125 euros H.T. par an
  - Prix du gaz 790 euros par tonnes
  - participation commerciale 300 euros

- Antargaz : - Location de la citerne 50 euros H.T. par an
  - Prix du gaz 797 euros par tonnes
  - Participation commerciale 500 euros

Les conseillers après délibération et vote à l'unanimité, décident de retenir la Société Antargaz, et précisent qu'il faudra leur adresser un courrier en leur demandant de nous indiquer la durée d'engagement, priorité de livraison car école communale, l'engagement sur un prix annuel en fonction de la hausse du pétrole et clauses du contrat.

5) Dossier Jean-Claude et Delphine THILLOY :
Monsieur le Maire informe les conseillers que suite aux plusieurs relances adressées à Mr et Mme THILLOY Jean-Claude, et suite à un courrier envoyé en Recommandé avec Accusé de Réception, celui-ci a été refusé par la famille, Monsieur le Maire fait savoir que la Mairie a procédé à l'enregistrement informatique de la dette qui s'élève à 991, 60 euros, la Perception devra faire les démarches nécessaires afin que Mr et Mme THILLOY Jean-Claude régularisent au plus vite leur situation.

6) Etude financière pour un emprunt communal :
Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur PREVOT Hervé, qui explique les propositions d'emprunt concernant le projet communal à savoir l'enfouissement des réseaux.

L'emprunt communal serait de 350 000 euros à taux fixe :

- Sur 25 ans au taux de 3, 96 % annuel ramené à 3, 68 % si anticipation de la première annuité
- Sur 30 ans au taux de 4, 06 % annuel ramené à 3, 81 % si anticipation de la première annuité

ou à taux variable sur 25 ans ou 30 ans le taux variable dit EURIBOR est de 1, 81 % annuel.

Il est également possible d'emprunter 175 000 euros à taux fixe et 175 000 euros à taux variable avec possibilité de revenir à taux fixe sans frais de dossier supplémentaire.
Le conseil municipal décide de finaliser cet emprunt par rapport au retenu qu'il sera fait sur les travaux d'enfouissement des réseaux.

7) Enfouissement des réseaux :
Monsieur le Maire donne lecture des différents devis concernant la totalité des rues de Vaux en Amiénois et Frémont pour l'enfouissement des réseaux électrique, éclairage public pour un montant total de 900 000 euros. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide que ces travaux d'effacement des réseaux se feraient en trois tranches, la première tranche retenue sera la totalité de Frémont ainsi que la rue du Bout de Magnier pour un montant de 300 000 euros environ.
Monsieur le Maire va confier à Monsieur OFFROY, responsable technique ainsi qu'à Monsieur MORGAND président du SIER la finalisation des travaux définitifs, concernant cette première tranche ainsi que les tarifs pour pouvoir déclencher l'emprunt.

8) Devis bassin de décantation :
Monsieur le Maire donne lecture du devis de la SARL VILBERT pour un montant de 10 440 euros H.T., il indique également que deux autres devis sont en attente et que ce projet de travaux était subventionnable en 2011.

9) Monsieur le Maire donne lecture d'un devis de la Société VIDAM pour le curage de traversée de chaussée pour un montant de 1 260 euros H.T.
Le conseil municipal après délibération approuve à l'unanimité ce devis

10) Monsieur le Maire informe les conseillers que trois personnes se sont manifestées pour la location du jardin situé au Bout de Magnier, le conseil municipal après délibération décide de louer ce jardin aux trois personnes par une parcelle de 200 m² chacune, un contrat annuel sera rédigé précisant l'obligation d'entretien, l'interdiction d'y installer un cabanon, le renouvellement annuel, la location annuelle sera de 40 euros par parcelle, du 1er novembre au 31 octobre.

11) **Questions Diverses** :
a) Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un courrier ainsi qu'une convention ont été adressés à Madame LEREDDE concernant les travaux d'aménagement d'un accès de ferme sur la voie de Vaux en Amiénois à Frémont, et que celle-ci refuse de signer cette convention, les conseillers après délibération indiquent que la commune s'engage à faire les travaux et donne pouvoir à Monsieur le Maire de contacter la Gendarmerie de Picquigny si la route était dangereuse en cas de pluie.
b) Monsieur le Maire donne lecture du devis de la Société Huchez concernant la pose et fourniture d'une horloge pour un montant 1 662 euros H.T.
c) Monsieur CAUSSIN demande quand sera fait l'entretien et le désherbage de la mare de Vaux, Monsieur BOIDIN lui précise que la mare est propre et convie Monsieur CAUSSIN sur place pour voir les éventuels tâches à réaliser.
d) Monsieur TARRATTE souhaite savoir quand seront réalisés les travaux par la Société CRINQUETTE suite aux dégâts de Monsieur MATRINGHEM, Monsieur le Maire fait savoir que les travaux seront réalisés le Vendredi 11 Juin 2010.
e) Monsieur TARRATTE indique que Monsieur DEFLESSELLE Président de la Communauté de Communes s'est engagé verbalement pour la subvention concernant le terrain de jeux et que les travaux pourront être réalisés en 2011, si le FRAPP accorde cette dite subvention, auquel cas la Communauté de Communes de Bocage Hallue allouerait la même subvention.
f) Monsieur BOIDIN informe le maire que Monsieur FANELLI souhaite réaliser un garage, mais avant de lancer son projet et sachant que la commune élabore un P.L.U. il souhaite savoir s'il y a des
prescriptions, Monsieur le maire fait savoir qu'il n'y a pas de définition de prescriptions pour le moment.

Conseil municipal Séance du 16 Juillet 2010

Monsieur le Maire, madame et messieurs les adjoints, madame et messieurs les conseillers municipaux sont tous présents, à l'exception de monsieur A. CAUSSIN excusé.

1. Lecture et approbation de la séance du conseil municipal du 23 Avril 2010

2. Présentation et Avancée du P.LU.

Monsieur le Maire présente la situation du projet PLU à cette date et tient à remercier tous les membres de la Commission qui la composent à savoir C. CHANEL, Ph. BOIDIN, D. LELEU, H. PREVOT, S. TARRATTE et G. WERMERT.
A ce jour nous en sommes au stade du PADD (plan d'aménagement et de développement durable). Le PADD n'est pas opposable au permis de construire. En revanche les orientations d'aménagement et le règlement doivent être cohérents avec lui.
La durée du PLU est de 10 ans et sa réalisation est faite dans l'intérêt général.

Devant la demande grandissante des demandes de permis de construire, certificat d'urbanisme, etc.. nous pouvons appliquer le « sursis à statuer » pour permettre une cohérence entre ces demandes et le schéma directeur du PLU.
Toutefois le « sursis à statuer » doit être expliqué et motivé.

Monsieur le maire pense que la sagesse serait d'attendre la fin de l'étude du PLU pour prendre des décisions importantes.

Des plans sont présentés à l'ensemble du conseil en répertoriant les zones qui seraient susceptibles d'être urbanisées. A cet effet Monsieur le Maire nous précise les trois types d'urbanisation qui peuvent être réalisables :

- zone en AU : à urbaniser à long terme,
- zone en U : déjà urbanisée (réseaux présents),
- zone en AUR : à urbaniser à court et moyen terme.

REACTIONS
- Michel POUSSART pense qu'il y a déséquilibre dans les prévisions des zones constructibles entre le hameau de Frémont et le village – ce que confirme l'ensemble du conseil.
- Chantal PATTE fait part qu'il serait pertinent de ne pas engager de dépenses de voirie tant que nous ne sommes pas sûrs de construire dans les zones en AU ou en AUR .
- Hervé PREVOT souligne que pour faire face aux dépenses de voiries la commune sera amenée à réviser les taxes foncières.
- Monsieur le Maire fait lecture d'une réflexion écrite par Alain CAUSSIN.

La prochaine date de réunion de la commission PLU est fixée au jeudi 22 juillet à 14 H

Monsieur le maire nous informe qu'une commission d'appel d'offres doit être réunie pour la rénovation de l'école.
La date du vendredi 30 juillet à 15 h à la Mairie est fixée. Cette commission sera chargée d'effectuer l'ouverture des plis.
Un président est désigné : Hervé PREVOT

Les membres titulaires sont Philippe BOIDIN, Michel POUSSART, et Sébastien TARRATTE
Les membres suppléants sont Brigitte ACUNA, Alain CAUSSIN, et Chantal PATTE
Les membres de droit :
- le comptable de la collectivité,
- le représentant de la direction de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes

Brigitte ACUNA soumet au Conseil d'offrir des bons d'achat pour la naissance de la fille de Jean François THILLOY : le Conseil donne son accord.

Sébastien TARRATTE fait part d'un don au Comité des Fêtes d'un réfrigérateur venant de Monsieur DEVAUCHELLE Eric.

FIN DE LA SEANCE 22 H 30

Séance du 09 septembre 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le neuf septembre deux mille dix à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mr Daniel LELEU, Maire.
Etaient présents : Mmes ACUNA, CHANEL,
Mrs BOIDIN, PREVOT, CAUSSIN, DENDELEUX, POUSSART, TARRATTE, WERMERT
Absente excusée : Mme PATTE donne pouvoir à Mr LELEU

Adhésion Médecine du Travail
Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de Centre de Gestion concernant la médecine préventive, les conseillers après avoir entendu lecture de cette convention, délibèrent favorablement à celle-ci et autorisent Monsieur le Maire à signer la dite convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion de la Somme.

Bassin de décantation
Monsieur le Maire donne lecture des deux devis concernant les travaux au bassin de décantation à savoir :
SARL Vilbert 10 440, 00 euros H.T.
B&R Ingénierie Picardie 9 790, 20 euros H.T

Il est indiqué que la communauté de communes a la compétence et travaille en collaboration avec le bureau B&R ingénierie Picardie.
Le conseil municipal après réflexion décide de confier les travaux à B&R ingénierie Picardie, dont le financement sera pris sur le budget voierie 2010 de la commune à hauteur de 30 %.

Choix des entreprises pour les travaux de l'école rue de l'âtre
Monsieur le Maire donne lecture du procès verbal d'ouverture des plis qui a eu lieu le 30 juillet à 15 h 00 ; suite à cela, la commune doit procéder au choix des entreprises concernant les différents lots :
Lot 1 : Gros oeuvre
Estimation 25 000 euros H.T.
Sté MILLE offre H.T. 27 463, 55 euros
Les conseillers retiennent cette unique offre.

Lot 2 : Menuiserie Extérieure / Intérieure – Platerie

Estimation 25 000 euros H.T.

Picardie Bâtiment	offre H.T.	33 412, 36 euros
Simplifor	offre H.T.	23 129, 67 euros
Hublé	offre H.T.	31 154, 00 euros

Les conseillers retiennent la Sté Simplifor pour 23 129, 67 euros H.T

Lot 3 : Electricité / VMC

Estimation 17 000 euros H.T.

Simplifor	offre H.T.	21 485, 05 euros
Santerne Opteor	offre H.T.	27 691, 96 euros
Sécurilec	offre H.T.	16 040, 27 euros

Les conseillers retiennent la Sté Sécurilec pour 16 040, 27 euros H.T

Lot 4 : Plomberie Chauffage

Estimation 19 000 euros H.T.

Dambreville	offre H.T.	28 135, 08 euros
EGCA	offre H.T.	29 400, 49 euros
PARIN	offre H.T.	32 338, 74 euros

Les trois offres présentent un surcoût trop important par rapport à l'estimation compte tenu du surcoût, il est proposé de rendre ce lot infructueux, de modifier le cahier des charges et de reconsulter les trois candidats en procédure adaptée, les conseillers acceptent cette nouvelle proposition.

Lot 5 : Carrelage / Faïence

Estimation 6 000 euros H.T.

SEBDO	offre H.T.	2 808, 83 euros

Les conseillers retiennent cette offre unique.

Lot 6 : Peinture / Sols souples

Estimation 7 000 euros H.T.

BOUCHEZ	offre H.T.	7 689, 76 euros
APPLI	offre H.T.	8 771, 24 euros
COTE PEINT	offre H.T.	5 938, 96 euros
SEBDO	offre H.T.	26 173, 80 euros
CATY Peinture	offre H.T.	6 197, 28 euros

Les conseillers retiennent la Sté COTE PEINT pour 5 938, 96 euros H.T

Lot 7 : Métallerie

Estimation 1 500 euros H.T.

CMB	offre H.T.	1 765, 00 euros
ADS	offre H.T.	4 449, 00 euros

Les conseillers retiennent la Sté CMB pour 1 765, 00 euros H.T

Lot 8 : Assainissement

Estimation 14 500 euros H.T

Suite à plusieurs remarques pendant la phase d'appel d'offres, il a été convenu de ne pas attribuer ce lot pour l'instant. Il sera réalisé une étude d'infiltration par un laboratoire spécialisé, et cette étude sera diffusée aux entreprises pour qu'elles remettent une offre définitive.

Le dossier sera diffusé gratuitement et se limitera aux trois entreprises ayant soumis un dossier en première consultation c'est-à-dire :

- Sarl VILBERT
  SERPIC
  AZ PRESTATION

Elles seront amenées à soumettre une nouvelle offre pour la fin du mois de septembre.

Le lot est relancé en procédure adaptée.

Défibrillateur

Monsieur le Maire informe les conseillers que le défibrillateur acheté par la commune sera installé sous le préau situé dans la cour de la mairie. Une formation pour les habitants du village aura lieu à la salle des fêtes de Vaux en Amiénois le Mardi 28 septembre 2010 à 18 h 15.

Monsieur le Maire précise également que le Mardi 28 septembre 2010 à 19 h 00 aura lieu une réunion d'information pour les habitants à la salle des fêtes de la commune sur l'assainissement non collectif.

Questions diverses

Monsieur TARRATTE fait savoir qu'il serait bien pour la rentrée 2011-2012 de pouvoir afficher les horaires du bus d'Amiens pour les lycéens.

Monsieur DENDELEUX demande à ce qu'il soit procédé au nettoyage des zones du container à verre,
voir avec Jean-François si possibilité de mettre une poubelle à Frémont au container à verre comme cela est fait pour Vaux,
Concernant le terrain multifonctions : prochaine réunion le 15 septembre 2010
Espaces Verts : prochaine réunion le 21 septembre 2010 à 18 h 00

Fin de séance 22 h 30.

Conseil municipal Séance du 15 octobre 2010

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances le 15 octobre deux mille dix à vingt heures trente minutes, sous la présidence de Mr Daniel LELEU, Maire.
Etaient présents : Mme ACUNA,
Mrs BOIDIN, PREVOT, POUSSART, TARRATTE, WERMERT
Absents excusés : Mme PATTE donne pouvoir à Mr LELEU
Mme CHANEL donne pouvoir à Mr TARRATTE
Mr CAUSSIN donne pouvoir à Mr TARRATTE
Absent excusé : Mr DENDELEUX

Monsieur TARRATTE en début de séance remet à Monsieur le Maire une note écrite par Monsieur CAUSSIN

SIER : Contrat d'entretien éclairage public
Monsieur le Maire fait un point sur l'éclairage public à savoir que l'entretien actuel effectué par la Société POIREL de Flixecourt nous coûte sur une année environ 1100 euros, il est indiqué que la commune de Vaux – Frémont compte 63 points lumineux et 4 armoires de commande qu'il y a actuellement sur Frémont 7 ampoules blanches et 8 ampoules sodium, à Vaux 8 ampoules blanches et 40 ampoules sodium, Monsieur le Maire indique que si la commune adhère au SIER pour l'entretien de l'éclairage public, tout le réseau serait mis à zéro ce qui veut dire toutes les ampoules sont remplacées immédiatement, il y aura entretien des réverbères à chaque changement d'ampoules, qu'il y a trois types de délai d'intervention à savoir :
- Foyer lumineux isolé : 7 jours
- Panne locale générale secteur ou armoire : 24 heures
(Une ou plusieurs rues)
- Suite à un incident ou accident : 4 heures

Pour un coût de 1426 euros annuel que la commune verserait au SIER, il est également précisé que toutes les communes devront se mettre aux normes pour 2015, et les ampoules blanches seront interdites à cette date.

Concernant l'enfouissement des réseaux, rue du Bout de Magnier et Frémont, Monsieur le Maire va recevoir prochainement le devis définitif. Un accord de principe de faisabilité ayant été adopté lors de la réunion de Conseil Municipal du 10 juin 2010, les conseillers voteront ce projet à la prochaine réunion de conseil.

Le conseil Municipal après un débat animé décide de demander à la Société POIREL de Flixecourt un contrat d'entretien relatant les mêmes conditions que le SIER, afin de mettre les deux devis en concurrence, et cela sera voté à une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Terrain Multisports
Monsieur le Maire précise qu'il a assisté à une troisième réunion depuis un mois, et que le cahier des charges correspond à notre projet mais aujourd'hui pour prétendre à la subvention, il faut motiver notre dossier concernant l'animation c'est-à-dire qu'il y aurait encadrement des enfants par une personne diplômée de type :
- Professeur des Ecoles
- Diplômes spécifiques
- ES3VB
- BAFA, etc…

Monsieur TARRATTE explique que la commune, en attendant les diverses réponses à nos demandes pour le terrain multisports, pourrait commencer à réfléchir sur les aires de jeux qui seraient installées à Frémont comme à Vaux tout en laissant la place nécessaire pour le terrain multisports, Monsieur le Maire est d'accord sur les aires de jeux et une réunion de la commission aura lieu le mardi 26 octobre 2010 à 20 h 30.

Demande d'autorisation par la Sté FINANCIERE MORY à Amiens
Monsieur le Maire donne lecture concernant une procédure d'autorisation pour modification d'utilisation de la plate forme logistique et de transit de la Société FINANCIERE MORY à Amiens. Notre commune étant comprise dans le périmètre d'affichage de l'avis public annonçant l'ouverture de l'enquête publique, celle-ci doit donc donner son avis.

Le Conseil Municipal après délibération donne un avis favorable à cette autorisation de modifier le mode d'utilisation de la plate forme logistique et de transit de la Société FINANCIERE MORY à Amiens.

Prime de fin d'année au personnel communal
Monsieur le Maire explique aux conseillers présents qu'une prime de fin d'année peut être accordée aux employés communaux appelée IAT (Indemnité d'Administration et de Technicité), les conseillers après avoir entendu explication de l'IAT et les motivations pour accorder cette prime, délibèrent favorablement à l'unanimité pour le versement de cette IAT, soit 400 euros pour Jean-François THILLOY et 295 euros pour Gladys VIANT, selon la base de référence annuelle.

Compte rendu espaces verts
Monsieur le Maire donne les chiffres concernant l'entretien des espaces verts par le C.A.T. d'Amiens qui est de 2500 euros pour l'année 2009 et que les chiffres pour l'année 2010 ne peuvent pas être donnés puisque l'année n'est pas finie. Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur BOIDIN afin que celui-ci puisse faire un compte rendu de la commission espaces verts.

Monsieur BOIDIN explique que le terrain face à la mare de Vaux sera fermé par des rondins en bois, qu'il y aura plantation de haies ainsi que des plantes vivaces, des quadrillages seront apposés sur le mur au fond du terrain, deux bancs et une poubelle seront scellés sur cette espace vert.

Concernant la place du village, les fusains sont à retirer et y mettre du gazon, à gauche du Monument aux Morts, planter des hortensias.

Monsieur TARRATTE fait part d'une demande de Madame CHANEL absente au conseil, s'il était possible de faire tailler les arbres communaux situés à côté de son habitation car par temps de vent, les arbres viennent taper sur sa maison. Monsieur le Maire et Monsieur BOIDIN précisent que les arbres situés sur le long de la rue du Flagard ont besoin d'être élagués et cela sera fait en même temps. Monsieur BOIDIN se charge de demander les différents devis car ces demandes ont fait l'unanimité.

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe les conseillers que les travaux de l'école ont commencé le 13 octobre 2010 et vont durer quatre mois,
- Monsieur le Maire explique aux conseillers que suite à l'adhésion aux assurances GENERALI depuis le 1er janvier 2010, celle-ci nous a causé quelques désagréments, il est donc proposé de résilier cette assurance et d'adhérer aux assurances A.G.F. pour un montant de 1480 euros TTC. Les conseillers après délibération décident de cotiser aux assurances A.G.F. dès le 1er janvier 2011,
- Achat de barnum, intervention de Monsieur LETAILLEUR, débat sur cet achat avec la commission bâtiment le 26 octobre 2010 à 20 h 30,
- Madame ACUNA fait savoir aux conseillers que le parquet à la salle des fêtes a besoin d'être réparé, Monsieur le Maire indique que cela sera discuté lors de la commission bâtiment le 26 octobre 2010,
- Madame ACUNA fait part de sa visite du logement communal et y a constaté une importante infiltration d'eau venant du voisin, la commission bâtiment va se pencher sur ce problème,
- Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur MATRINGHEM l'a contacté lui précisant qu'il a abîmé la route et se charge de la réparer à ses frais ; le conseil municipal attend de voir si les réparations seront bien réalisées,
- Monsieur WERMERT demande à ce que le détecteur de l'éclairage public à la chapelle de Frémont soit déplacé afin que le comité des fêtes puisse installer son projecteur de Noël sans que celui-ci ne déclenche le détecteur,
- Monsieur TARRATTE demande à ce que Monsieur LAVILLETTE soit convié à la rénovation de l'école pour avis des diverses prises de courant à installer, étant donné qu'il sera le principal acteur au sein de l'école,
- Monsieur TARRATTE souhaite savoir qui suit la rénovation de l'école, Monsieur le Maire lui indique que c'est l'architecte et le cabinet Véritas,
- Monsieur TARRATTE souhaite savoir si le chemin Jacques situé à la ferme LEREDDE est terminé, Monsieur le maire répond que les travaux sont finis,
- Les travaux d'enduit d'usure réalisés cette année n'ont pas été faits dans les règles de l'art, ce qui doit amener Monsieur DEFLESSELLE, le Président de la Communauté de Communes à poser des réserves.

Fin de la séance à 23 h 30

LE COIN DES VAL'HEUREUX

le Bureau 2010—2011

	Nom	Prénom	Poste	
Mr.	ACUNA	José	Trésorier	
Mme	ACUNA	Brigitte	vice Secrétaire	
Mme	BAILLEUL	Michèle	Membre	
Mme	DELHOMEL	Bernadette	vice Trésorier	
Mr.	LELEU	Daniel	Secrétaire	
Mr,	MORDACQUE	Francis	Membre	
Mme	PETIT	Ginette	Membre	
Mr.	PETIT	François	vice Président	
Mr,	SECRET	Jean Claude	Membre	
Mme	SUEUR	Claudine	Membre	
Mr.	WERMERT	Gérard	Président	

les 11 membres du Bureau

Assemblée Générale 16 novembre 2010

Rappel : les **Tickets de Cinéma** (le Gaumont Amiens) sont à retirer et à régler directement en Mairie.
La présentation de la Carte de membre du Club sera impérative pour bénéficier du Tarif préférentiel (7.50 € au lieu de 8 €).

Soirée Loto du samedi 13/11/2010

1er Essai parfaitement réussi.
Les heureux gagnants sont repartis satisfaits, les autres prêts à retenter leur chance lors d'une prochaine soirée ...

LE COIN DES VAL'HEUREUX—SUITE

Compte tenu du contexte, il a été décidé d'offrir la cotisation d'adhésion pour l'année 2011 pour celles et ceux qui ont déjà adhéré en 2010.

Le bilan comptable s'avère positif, le bilan moral également, bien qu'une participation plus active des adhérents est vivement souhaitée de façon à pérenniser notre club des **VAL'HEUREUX.**

Le réveillon du 31 Décembre 2010 a réuni au total 39 personnes et sera reconduit l'année prochaine en espérant que nous serons encore plus nombreux.

La soirée cassoulet Karaoké aura lieu le samedi 5 Mars 2011 à la salle des fêtes et nous comptons sur la présence d'un maximum de participants qui auront l'occasion de nous faire découvrir leur talent de chanteur.

Enfin vous recevrez prochainement le programme de l'année 2011 avec des nouveautés qui devraient vous plaire.

Sachez qu'il reste encore des tickets de cinéma au GAUMONT à tarif préférentiel et disponibles aux heures d'ouverture de la Mairie.

Bonne et heureuse année 2011
à vous tous

Le Secrétaire
Daniel LELEU

Reflets du 31 décembre 2010 ...

2010
2011

Les Travaux dans le Village ...

Le Columbarium

Dans son aspect définitif avec sa stèle et le Jardin du souvenir.

Ecole rue de l'Âtre

La rénovation

Photos 29 octobre 2010

En date du 11 janvier 2011 et après la réunion de ce jour avec l'architecte et les différents corps de métier, il est fort à parier que notre école pourrait être terminée pour la rentrée scolaire du 7 mars 2011.
Cependant, la mise en peinture de l'immeuble sera effectuée pendant les vacances de Pâques par Jean François THILLOY, notre employé communal.
Le bâtiment sera composé d'un hall d'entrée, d'un local avec lavabos et toilettes et de 2 salles de classe dont une sera réservée à l'espace multi-média et à la bibliothèque.

Photos 11 janvier 2011

Le comité des fêtes

Janvier

Vendredi 7 janvier Vœux du Maire

Février

Dimanche 6 février Sortie pédestre

Samedi 19 février Soirée Tartiflette

Mars

Samedi 26 mars Atelier fleurs

Dimanche 27 mars Concours pêche

A confirmer

Avril

Lundi 25 avril Course aux oeufs

Mai

Dimanche 8 mai

Commémoration au Monument aux Morts

3éme Réderie

Dimanche 15 Sortie pédestre

Pique nique à Frémont

Juin

Vendredi 3 juin Assemblée Générale

Mardi 21 juin Fête de la Musique

Juillet

Mercredi 13 juillet Retraite aux Flambeaux

Feu d'artifice

Jeudi 14 juillet

Commémoration au Monument aux Morts

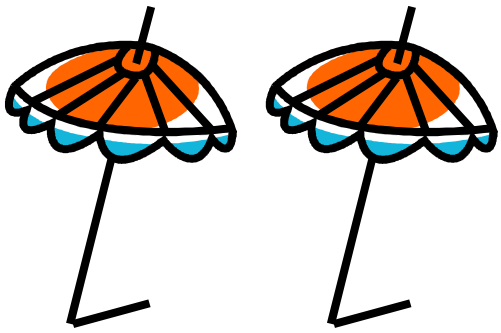

Le comité des fêtes

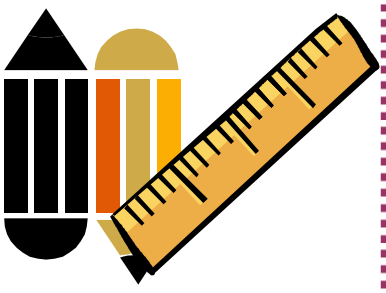

Septembre

Samedi 17 septembre Atelier Fleurs
Vendredi 23 septembre Nettoyons la Nature !
Samedi 24 septembre Course cycliste
Dimanche 25 septembre Fête du Village et ses Manéges

Octobre

Dimanche 2 octobre Sortie Pédestre
Samedi 22 octobre Bourse jouets et puériculture
Samedi 29 octobre Halloween

Novembre

Vendredi 11 novembre
Commémoration au Monument aux Morts
Vendredi 25 novembre
Soirée Beaujolais – Apéritif dînatoire

Décembre

Samedi 3 décembre Atelier fleurs
Dimanche 4 décembre Sortie Pédestre et son pot au feu
Dimanche 18 décembre Spectacle de Noël
En attendant le Père Noël

Vos activités hebdomadaires :
Club de Gym, tous les jeudis (hors vacances scolaires), salle des fêtes de Vaux, 19h15.
Activités proposées dans la commune :
Les Marches du mardi, RDV devant l'église à 14h.
Fête du Voisinage, 4éme édition, Dimanche 29 Mai, commencez à vous organiser dans vos rues, mobilisez vos voisins ;
Sortie moto, le samedi 28 Mai.

L'atelier Fleurs : se sentir grandir

Pour le dernier atelier de l'année, le 4 décembre, Christine a choisi le thème de Noël, calendrier oblige. Il s'agissait cette fois de faire une couronne de Noël avec des boutons ? Nous sommes tous arrivés avec nos petits ciseaux et nous sommes dit « elle a toujours des idées originales Christine ». On se demandait tout de même comment faire une couronne avec des boutons, mais bien sur nous lui faisons confiance.
Après s'être tous salués, nous nous sommes mis au travail, ces matinées là passent vite lorsqu'on s'amuse. Effectivement d'après Virginie « C'est un moment qui détend, plait aux petits comme aux grands et permet de passer du temps avec ses enfants dans une activité que l'on ne ferait pas forcement à la maison, cela élargit le champ d'activité avec des activités manuelles auquel on ne pense pas. Cela permet aussi de se rencontrer au sein d'un petit groupe d'habitants ou non (les amis, la famille sont présents aussi) et de nouer des liens au sein du village. On partage un café, un gâteau fait maison souvent et on parle de chose de la vie de tous les jours dans une ambiance conviviale.» Pour Mathilde « L'atelier fleurs j'adore le coté manuel, créatif.»
Pour ma part, je suis toujours heureuse de vous retrouver, de voir le résultat de nos petites mains (mais aussi des miennes), chaque composition est toujours différente et on trouve souvent que le voisin a eu de bonnes idées dans sa créativité. Alors merci Christine pour cet atelier « humain » et vous qui n'êtes pas encore venus tester, vous voulez voir le résultat rejoignez nous en 2011 (le 26 mars par exemple) vous verrez que vous pouvez le faire aussi, sinon l'entraide existe dans ces moments là. Merci encore de votre participation à tous et à bientôt j'espère.

Club de Gymnastique Vaux-en-Amiénois/Frémont

Le club de gym se porte bien… plus de 20 personnes y participent régulièrement.
Lors de la reprise le jeudi 6 janvier après les fêtes de fin d'année, les adhérents ont partagé la galette des Rois en présence du Maire et les membres du conseil municipal de Vaux en Amiénois/ Frémont, du Maire et adjoints de Saint Vast en Chaussée, des membres du bureau du Comité des Fêtes et du club des Val'heureux. Tout s'est passé dans une ambiance très conviviale et sportive.

Activités du Drapeau de Vaux en Amiénois - Frémont en 2010

Présent au Congrès au congrès des anciens de la gendarmerie qui s'est déroulé aux locaux de la communauté de communes à Villers-Bocage le 11 avril et au monument aux morts.

Le 25 avril, congrès des anciens combattants du canton a Flesselles ainsi que l'inauguration de la stèle pour mémoire aux 22 déportés et fusillés de Flesselles par les nazis de 1940 à 1945.

Le 05 décembre anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie à Flesselles.

Le 10 décembre à la stèle de Villers Bocage afin d'honorer les cinq soldats du canton tués en Algérie.

Et les commémorations dans l'année au monument aux morts de Vaux en Amiénois.

Le Porte Drapeau Michel CARRE

La marche à Vaux

Chaque mardi à 14 heures on s'attend sur la place de l'église.
Michel Carré nous guide vers les chemins boisés autour de notre village quelque soit le temps.

Le printemps on découvre les arbres qui commencent à fleurir nous laissant une odeur subtile.

L'été, tee-shirt et casquette avec le soleil qui nous réchauffe, on nous rencontrons d'autres aspects de notre belle végétation.

L'automne nous emmène vers des couleurs orangées et chatoyantes, les feuilles crissent sous nos pas. On remarque quelques biches au coin du bois.

Puis l'hiver manteaux bonnet et gants souvent c'est le froid le vent et la neige qui nous font cortège.

Tout cela reste fort agréable.

Le dimanche 12 décembre après une randonnée de 8 km on s'est retrouvé autour d'un pot au feu à la salle des fêtes. La cuisinière Madame Chanel nous à régalé avec rires et bonne humeur.

Merci à toute l'équipe. *Brigitte Wargnier.*

La page de FREMONT

Une nouvelle année commence sous le signe du Renouveau.
Notre hameau prend un essor majeur. Nous avons fait, à mi mandat, bien plus qu'en une décennie.

Le PLU arrive à son terme après un an de travail. VAUX et FREMONT se tournent vers le modernisme avec un projet structuré et concerté.
Les travaux de la nouvelle école sont très avancés et nous pourrons récupérer notre chapelle. Dans la foulée, le pré fabriqué sera détruit pour laisser place à un « jeu de boules » et un espace «de jeux et de rencontres» conviviaux pour les grands et les petits.
2011 apportera à notre hameau un nouvel éclairage et l'effacement des pylônes et poteaux disgracieux pour donner à FREMONT un nouveau visage !

Avec notre maire, Daniel LELEU, la commune avance à grands pas.
Nous saluons ici sa compétence, son esprit de progrès et surtout son courage ; il ne compte pas son temps, ni ses réunions et ses rendez vous avec les instances décisionnaires, il dynamise son Conseil Municipal et en ce qui nous concerne – nous élus de FREMONT – nous associons entièrement à ses valeurs : tout ceci en harmonie avec nos communes voisines (ST VAST, FLESSELLES, COISY, VILLERS BOCAGE, etc…) avec leurs maires progressistes et imaginatifs.

Il ne faut pas oublier notre président de communauté de commune Claude DEFLESSELLE et notre conseiller général Christian MANABLE toujours à l'écoute de nos soucis, de nos besoins et défendeurs acharnés de nos projets !

Avec vous, pour nous, nos enfants et petits enfants, nous ferons encore plus. Les beaux jours nous conduiront au « 4ème APERO » du Hameau dans un cadre rénové et chatoyant.

Il est bien anodin et éternellement répétitif de vous souhaiter sans conviction une bonne année 2011, par contre, il est plus judicieux de croire que si chacun de nous essaie de réaliser ses rêves, ses passions, alors là, seule cette volonté nous permettra de construire ensemble une année 2011 prometteuse et riche de bonheur et de bonne santé, année que Gérard et François vous souhaitent très sincèrement.

Gérard et François

« le temps qui passe
Ne demeure pas dans le passé
Ne rêve pas au futur
Concentre ton esprit sur le moment présent ! »

Bouddha.

NAISSANCE DANS NOTRE RPI

Nous avons le plaisir de vous informer qu'une APE (Association de Parents d'Elèves) pour les écoles de Vaux en Amiénois – Frémont – Saint Vast en Chaussée a vu le jour en novembre 2010.

Elle se nomme : APE SVVF

Elle « mesure » 10 membres constituant le conseil d'administration et le bureau « pèse » comme suit : - Présidente : Linda LACORDE

- Secrétaire : Laurence CARRE
- Trésorière : Odile POUPIN- DENDELEUX

Elle a besoin de toutes les bonnes volontés pour grandir et s'épanouir…

Les parents d'élèves scolarisés sont adhérents (peuvent prendre part aux votes des décisions) mais l'APE accueille également des membres d'honneur (grands-parents, oncles, tantes ou toute personne désireuse de s'associer aux projets…).

Notre école, soutenue par une équipe pédagogique porteuse de projets et d'idées, a besoin d'une participation active des parents et des membres de notre communauté, afin d'aider au montage des projets divers (rencontres sportives, séjours pédagogiques pour le cycle 3, sorties pédagogiques d'un jour….)

Nous étions présents au marché de Noël de l'école et vous donnons rendez-vous pour une « opération » Brioches courant janvier, un repas avec les parents d'élèves et les adhérents courant mars à St Vast…. (et d'autres manifestations ultérieures)

A suivre….

Odile POUPIN- DENDELEUX

11 novembre

Cérémonie très émouvante cette année.

Sous la direction du directeur d'école, monsieur Lavillette, les élèves de l'école ont entonné la Marseillaise.

St VAST

Le coin des écoliers

VAUX FREMONT

Le recyclage des déchets

Le vendredi 24 septembre, nous avons participé à l'opération nettoyons la nature.

Dans le village de Saint - Vast et à Frémont, nous avons ramassé des déchets qui polluaient la nature. A Frémont nous avons ramassé 58 kg et 200 g de détritus et 25 kg et 200 g à Saint Vast.

Pour pouvoir recycler des déchets, il faut d'abord les trier car tous ne sont pas recyclables.

Nous les avons ensuite triés. Pour commencer, nous avons séparé les déchets recyclables et les déchets non-recyclables. Ensuite nous avons trié les détritus recyclables. Nous avons séparé le plastique, le métal, le verre et le papier.

Que deviennent les déchets recyclables ?

1. Le recyclage des déchets métalliques

On peut mettre les déchets métalliques dans la poubelle jaune.
Exemples : canette, bouteille de déodorant, boite de légumes…

Les emballages en acier sont :
-Refondus à très haute température (entre 1500 et 1540°C).
-Coulés en plaques ou en barre.

Ils peuvent se transformer en autres objets métalliques, en clou, en pièces de voiture, en chaises, en pièces pour les trains.

Lors du recyclage l'aluminium est :
-broyé
-trié par densité
-refendu à 660°C
-transformé en lingots

L'aluminium recyclé sert à fabriqué des dalles, des bandes pour des boites de boissons…

2. Le papier

Les papiers sont récoltés, triés et mis en balles au centre de tri. Ils sont ensuite séparés en 2 catégories :
Tous ce qui est papier d'un coté, les briquettes et les briques (emballages) d'un autre coté. Le papier doit subir plusieurs traitements avant de donner de nouvelles feuilles :
_ Pulpage (transformation du papier en pate).
_ Le désencrage (l'encre est retirée)
_ L'épuration (ajout de produits pour blanchir la pate)
_ Le pressage (l'humidité du papier est enlevée).
Avec la pate à papier obtenue ont fait à nouveau du papier .Les briquettes sont broyées. On sépare le papier, métal et l'aluminium

3. Le plastique

Les plastiques sont triés en trois familles :

Plastiques transparents incolores.

Plastiques transparents colorés.

Plastiques opaques.

Ils sont pressés en balles pour être acheminés aux usines de recyclage.
Ensuite débute la régénération broyage, lavage, éliminations des étiquettes et bouchons, séchage, stockage puis transformation en granules ou en poudre.

Que deviennent ces déchets ?

Les bouteilles transparentes sont transformées en fibres textiles : fibres de rembourrage, vêtements polaires…
Les bouteilles colorées sont transformées en pots colorés.
Les bouteilles opaques sont transformées en arrosoir, siège bébé …

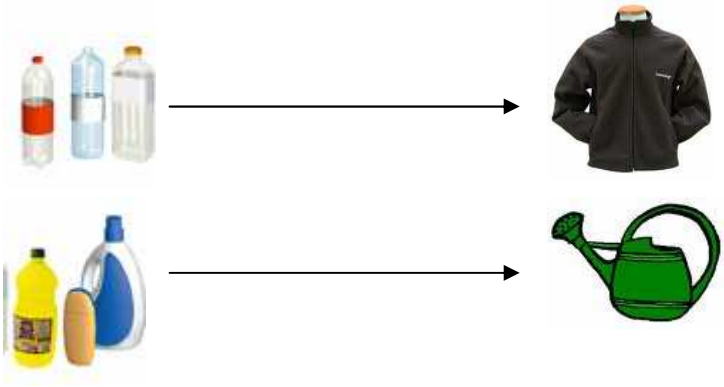

Vêtements polaires

Autres objets en plastique opaque

4. Les déchets verts

Dans le composteur on met les déchets du jardin de cuisine.
Apres leur collecte, les déchets organiques sont :
Broyés puis mangés et digérés par des bactéries ou des vers de terre, transformés en humus et en compost (engrais naturel).
On obtient du terreau pour mettre dans les fleurs.

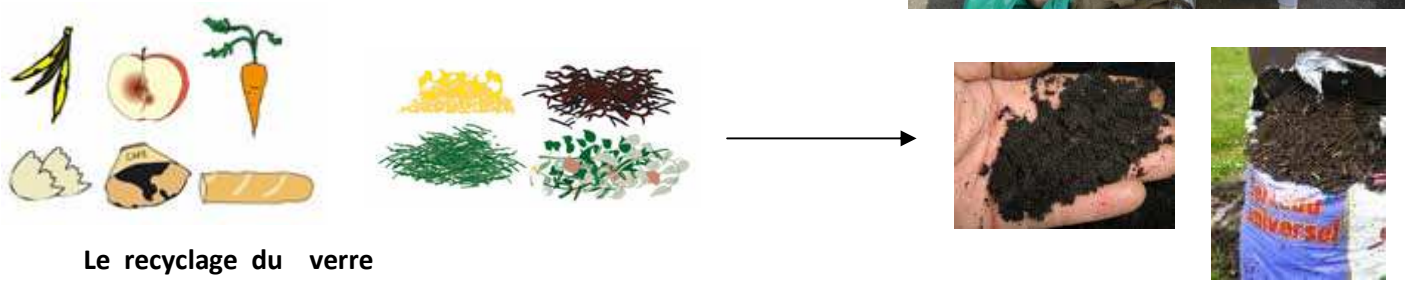

Le recyclage du verre

On trie les bouteilles, on met les bouteilles colorées d'un côté et les bouteilles non colorées d'un autre.

Le verre est concassé en petits morceaux : le calcin

Le calcin est fondu à 1250 °C et mis dans des moules pour faire de nouveaux récipients

Le verre peut être recyclé à l'infini.

Infos diverses

CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE (CCAS) RAPPEL

Nous vous rappelons qu'au sein du Conseil Municipal, existe une commission qui a pour vocation différents axes :

Des actions envers les personnes en difficulté,
De l'aide à l'établissement des différentes demandes de dossier,
Des actions en faveur des personnes âgées ou malades,
Des actions en faveur des jeunes.

Il est possible d'exposer vos demandes lors de la permanence de la Mairie qui seront étudiées ensuite par la commission CCAS.

Petit rappel sur les aides à destination des personnes âgées :

Télé alarme,
Portage des repas à domicile,
Service petits dépannages,
Soins infirmiers.

N'hésitez pas à contacter la Com De Com Bocage-Hallue, le service de maintien à domicile au

03 22 93 09 52 ou bocage-hallue@wanadoo.fr

C A U E 80

PALMARES REVELATIONS DE L'ARCHITECTURE, DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT

le 10 Novembre 2010 Philippe BOIDIN, Adjoint, m'a accompagné à la maison de l'architecture d'AMIENS où se déroulait la remise des trophées innovants dans le département de la Somme.

La Commune de VAUX EN AMIENOIS a été nominée dans la catégorie ESPACES PUBLICS (commune de moins de 2000 habitants) pour l'aménagement de la place de l'Eglise et de ses abords.

Grâce à l'architecte Mme Odile GUERRIER, Maitre d'Oeuvre, nous avons reçu le 1er prix et avons gagné un magnifique vitrail qui sera exposé dans la Salle du Conseil.

L'occasion m'est donnée d'adresser toutes mes félicitations à l'ancien Conseil, et le remercier pour la réussite de ce projet, élu par le CAUE 80 (Conseil d'Architecture d'urbanisme et de l'Environnement de la Somme).

Le Maire
Daniel LELEU

la Fête à Vaux

La course cycliste

Fin septembre, c'est la fête au village, avec sa traditionnelle course cycliste.
Le soleil nous accompagne. Les enfants, très fiers sur leur vélo, se concentrent. Le départ officiel est donné face à la mairie. Chacun s'élance, passage devant les manèges, les rues du Pilori, Guilbert, de l'épinette pour enfin revenir au point de départ. Les uns vainqueurs, d'autres déçus mais gardant cependant le sourire même si on arrive le dernier avec un petit vélo…à quatre roues.
Et n'oublions pas cette année encore, les grands enfants et les adultes, de plus en plus nombreux, venus également mouiller leur chemise… enfin presque !
Quoiqu'il en soit, il faut féliciter tous ces participants (grands et petits, filles et garçons, papas mamans et quelques papy) qui se sont vus récompensés par des coupes, des sacs des écharpes et différents cadeaux autour d'un goûter bien mérité.
C'était un après-midi sous le signe du partage, de la joie et de l'effort. Bravo ! Faisons en sorte que l'an prochain soit aussi bien que cette année.

Joëlle

Repas Aînés 2011

Le dimanche 16 janvier 2011, 56 participants ont répondu à l'appel de la Municipalité et se sont rendus à Maroilles pour un repas dansant animé par un orchestre musette réputé dans la région du Nord.

Chacun s'en est donné à cœur joie même si pris par l'ambiance de la journée, certains se sont retrouvés avec des courbatures dignes des grands sportifs après un marathon.

Nos jeunes aînés ont apprécié cet après-midi et ce moment de convivialité qui a permis de réunir les forces vives du village.

De retour vers 20 heures chaque participant est reparti avec son lot d'échantillons de produits régionaux.

2011

janvier '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

juillet '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

août '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

septembre '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre '11						
Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avec les Meilleurs voeux de la municipalité de Vaux en Amiénois et Frémont

Lemaire

CONTRÔLE AUTOS

Notre Métier, Votre Sécurité

Amiens Sud
Rue de Mercey
03 22 47 25 25

Amiens Rivery
Rte d'Albert
03 22 92 80 00

Amiens Hotoie
1 Allée du Bicetre
03 22 71 00 22

Remise de 10% sur votre contrôle technique sur présentation du tambour

HECKMANN DEMENAGEMENT

Déménagements - Transports - Garde Meubles

9 rue d'en Haut FREMONT
80 260 VAUX EN AMIENOIS
Z.A. Chemin du Grand Riez
80330 CAGNY
tél, fax : 03.22.39.26.02
portable : 06.08.34.47.15 / 06.08.99.13.74
email : ericheckmann@wanadoo.fr
www.heckmann-demenagement.com

LE DEMENAGEUR SPECIALISE

Mr. JARDINAGE

FRENOY MOTOCULTURE

Marques présentes en magasin

Kubota · Staub · ETESIA · STIHL · Outils WOLF · STIGA

MONSIEUR JARDINAGE
750 Route d'Abbeville
80000 AMIENS France
Tél. : 0322541934 - Fax : 0322541954
Email : frenoy-motoculture@wanadoo.fr Siret : 35034514600012

Agence de voyages

JET TOURS, SOLEIL ET NEIGE

Destinations dans le monde entier
Week-ends, Croisières, Séjours, Vols secs
Séminaires, Club du 3ème âge, Groupes

4, rue Allart 80000 Amiens
Tel : 03 22 91 26 06

6 Place Max Lejeune 80100 Abbeville
Tel : 03 22 19 13 44

LOCATION DE ROLLS ROYCE

AVEC CHAUFFEUR

MARIAGE - ANNIVERSAIRE - EVENEMENTIEL

06 11 60 02 42

BOISSONS AMIENOISES

S.A.R.L.

Bières — Eaux minérales — vins

LIVRAISON A DOMICILE

TEL :03 22 89 32 10

466 av 14 Juillet 1789 80000 AMIENS

Netto

HARD DISCOUNT ALIMENTAIRE*

RD 933 - 80260 FLESSELLES

Ouvert 7 jours/7
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h15 et de 14h30 à 19h30
Le vendredi et le samedi de 9h00 à 19h30
Le dimanche de 9h00 à 12h00

03 22 93 47 63

A F P

Installation de votre
CUISINE
SALLE DE BAIN
ou de votre PLACARD

Agencement FAVIOT Patrice
Vaux en Amiénois
Tel/Fax : 03.22.40.41.67
Mobile : 06.20.72.71.58